**PARIS-EST SUP**

**Ecole Doctorale « Cultures et Sociétés »**

**80 avenue du Général de Gaulle**

**94010 Créteil**

**www.paris-est-sup.fr**

SIRET 13002807900015

Constitution du dossier de candidature au contrat doctoral de l’ED « Cultures et Sociétés »

2021-2022

Le dossier **complet** (version électronique uniquement en **1 fichier unique PDF**:) est à déposer au secrétariat de l’école doctorale au plus tard le

# lundi 14 juin 2021 à 12h

à

[ed-cs@univ-paris-est.fr](mailto:ed-cs@univ-paris-est.fr)

Pièces à fournir

* Mémoire de Master
* Dossier de candidature constitué des pièces suivantes :
  + Procès-verbal de soutenance du Master (**peut être remis jusqu’au mercredi 30 juin**)
  + Relevés de notes du Master 1 et 2
  + Projet de thèse (4 pages)
  + Projet professionnel après la thèse (1 page)
  + Curriculum Vitae
  + Lettre de recommandation du directeur de thèse
  + Lettre de soutien du directeur d’EA
* Charte des thèses

# Calendrier :

1. **Lundi 14 juin 2021 à 12h** : date limite de dépôt des dossiers de candidature auprès de la responsable administrative de l’École doctorale. L’attestation de soutenance du Master peut compléter le dossier jusqu’au **mercredi 30 juin**.

2. **Jeudi 24 juin candidat.e.s UGE et vendredi 25 juin 2021 candidat.e.s UPEC à partir de (horaires à préciser)** : auditions des candidats auront lieux uniquement **en visioconférence.** La durée de la présentation du candidat est fixée à 30 minutes (15 minutes de présentation du projet par le candidat, la lettre de recommandation du directeur/directrice de thèse doit contenir les éléments qui auraient été dits lors des 5 minutes orales habituelles (1 à 2 page(s)) et 10 minutes de questions/d'échanges avec le jury)

Le candidat peut envoyer **uniquement s'il le juge absolument nécessaire** un ppwt de **6 slides maximum** indépendamment de son dossier mais dans le même courrier

3. **A partir du 19 juillet 2021** : décision sur l’attribution des contrats doctoraux.